

## LES AVANTAGES DE SE PERFECTIONNER

Les cours de perfectionnement ne comportent que des avantages pour les travailleurs de la construction.

**Voici quelques bonnes raisons de suivre un cours de perfectionnement :**

### 1 Augmenter son employabilité

De nos jours, la technologie change rapidement et les employeurs se doivent de la suivre pour demeurer compétitifs. C'est alors que le problème de trouver de la main-d'oeuvre qualifiée pour appliquer cette nouvelle technologie se pose. Une formation bien ciblée sur un sujet en particulier peut faire la différence pour un employeur lorsque vient le temps de choisir entre un travailleur et un autre.

### 2 Recevoir des crédits d'heures pour sa carte Médic-Construction

Les heures que vous effectuez lors des formations de perfectionnement sont comptabilisées à votre dossier à la Commission de la construction du Québec (CCQ). Cela est un avantage non négligeable qui vous permet d'ajouter des heures à votre dossier afin de maintenir vos protections d'assurances pour les périodes où le travail se fait plus rare.

### 3 Devenir compagnon plus rapidement

Comme les heures de formation que vous effectuez pour votre apprentissage sont comptabilisées à la CCQ, ces crédits de formation pourraient vous permettre d'accéder plus rapidement à un autre échelon, de votre apprentissage et qui dit changement d'échelon, dit augmentation du taux de salaire. De plus, plusieurs incitatifs monétaires sont à votre disposition pour vous aider.

### 4 Toucher à tous les secteurs de l'industrie

Beaucoup de travailleurs-apprentis ne touchent bien souvent qu'à un seul secteur de l'industrie de la construction dans le cadre de leur travail. Puis, lorsque vient le temps de passer l'examen de qualification pour obtenir le certificat de compétence compagnon, bon nombre de ceux-ci ne se sentent pas en confiance, car l'examen couvre l'ensemble des secteurs. Plusieurs cours sont alors offerts à ces travailleurs pour approfondir certaines notions qui ne furent pas abordées lors de leur apprentissage.

**Plusieurs moyens s'offrent à vous pour connaître la liste des cours disponibles ainsi que les dates d'inscription :**

- En consultant le *Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction 2021-2022* sur le site web de **l'Inter**;
- Par Internet, en consultant le répertoire de formation sur le site **www.fiersetcompetents.com**;
- Après de l'agent d'affaires de votre section locale.

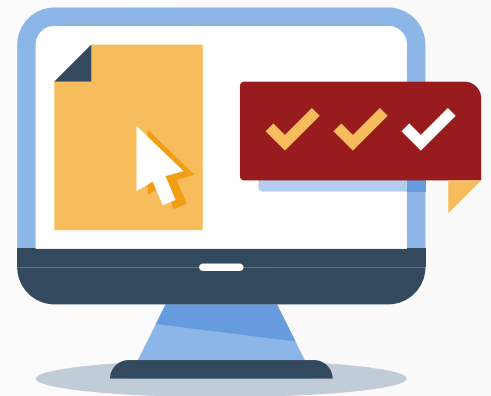
## Formation en ligne

### Saviez-vous qu'il existe plusieurs cours de perfectionnement dont la portion théorique peut être réalisée en ligne?

En effet, la portion théorique, disponible en ligne en tout temps sur le web dès que la formation a été convoquée, peut être complétée en plusieurs étapes et remplace une journée complète ou plus de formation. Il ne reste ensuite qu'à compléter la partie pratique du cours.

Vous disposez ainsi de trois à six semaines (selon la formation choisie) pour compléter la portion théorique en ligne préalablement à la portion pratique. Une fois l'évaluation de la formation en ligne réussie, les participants sont ensuite convoqués à la portion pratique offerte dans un centre de formation.

Vous devez compléter votre examen théorique en ligne dans un délai de trois semaines. Cependant, le contenu web du cours demeure accessible si vous le demandez pour vous permettre de réviser jusqu'à la portion pratique du cours.



### IL EXISTE ACTUELLEMENT SIX FORMATIONS OFFERTES EN LIGNE :

#### CHARIOT ÉLÉVATEUR TÉLESCOPIQUE

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 2 heures
- Pratique : 8 heures

#### ÉCHAFAUDAGE À ROSETTES

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 3 heures
- Pratique : 15 heures

#### ÉCHAFAUDAGE À TUBES À RACCORDS

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 3 heures
- Pratique : 15 heures

#### ÉCHAFAUDAGE À CADRES MÉTALLIQUES

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 3.5 heures
- Pratique : 24 heures

#### NACELLE AÉRIENNE ET PLATEFORME ÉLÉVATRICE

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 3 heures
- Pratique : 8 heures

#### SIGNALISATION ET GRÉAGE POUR LEVAGE ET MANUTENTION À L'AIDE D'UNE GRUE

(formation en ligne et pratique)

- Théorique : 5 heures
- Pratique : 18 heures

## MESURES INCITATIVES

Pour la partie en ligne de la formation, les participants reçoivent un montant incitatif de 25\$. Les apprentis n'ayant pas atteint le maximum de crédits à l'apprentissage recevront 3 heures de crédits pour la réussite de cette formation.

Pour la portion pratique, les participants recevront les incitatifs correspondants à leur situation. Aussi, les

apprentis n'ayant pas atteint le maximum de crédits à l'apprentissage, recevront des heures de crédits pour la portion pratique.

Les deux parties de la formation devront être réussies pour que le participant obtienne son « Attestation de formation professionnelle », démontrant la réussite du cours.



## Conditions d'admission générale

La personne intéressée doit répondre aux conditions d'admission suivantes, afin de pouvoir s'inscrire aux activités de formation présentées dans le Répertoire des activités de perfectionnement de l'industrie de la construction ou se faire rembourser des frais de formation :

- **Être titulaire d'un certificat de compétence valide** émis par la Commission de la construction du Québec (CCQ) en lien avec la formation choisie;
  - **Posséder les préalables** du cours sélectionné;
  - **Avoir des heures travaillées et déclarées** à la CCQ dans son métier ou occupation en lien avec la formation choisie soit :
    - **Un minimum de 400 heures travaillées et déclarées** à la CCQ dans son métier ou occupation au cours de 24 des 26 derniers mois;
- OU
- **Au moins 8 000 heures travaillées et déclarées** à la CCQ dans son métier ou occupation dont une heure au cours des cinq dernières années.



### Incidatifs versés aux travailleurs admissibles au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction

Kilométrage		FORMATION temps plein	FORMATION temps partiel	FORMATION de fin de semaine
Moins de 60 km	Cours de 4 heures et moins	25 \$ / jour ou soir	25 \$ / jour ou soir	25 \$ / jour ou soir
	Cours de plus de 4 heures	50 \$ / jour ou soir	50 \$ / jour ou soir	50 \$ / jour ou soir
De 60 à 119 km		► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation	► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation	► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par jour ou soir de formation
De 120 à 249 km		► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par semaine <sup>(2)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours <sup>(2)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine <sup>(2)</sup>
De 250 à 499 km		► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 135 \$ / jour de fin de semaine et jour férié <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours <sup>(2)(3)(4)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours <sup>(2)(4)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine <sup>(2)(4)</sup>
500 km ET PLUS		► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 135 \$ / jour de fin de semaine et jour férié <sup>(1)</sup> ► 135 \$ / jour pour la journée précédant le début du cours et pour la journée suivant la fin du cours <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours <sup>(2)(3)(4)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller au début du cours et un retour à la fin du cours <sup>(2)(4)</sup>	► 135 \$ / jour ou soir de formation <sup>(1)</sup> ► 135 \$ pour la journée précédant le début du cours <sup>(1)</sup> ► 0,52 \$ / km pour un aller et un retour par fin de semaine <sup>(2)(4)</sup>

Kilométrage pour un aller.

(1) Il ne peut y avoir double indemnité d'hébergement.

(2) Lorsqu'une formation à temps plein est entrecoupée par les vacances annuelles conventionnées de l'industrie, le remboursement des frais de déplacement est accordé pour le deuxième aller-retour.

(3) Pour avoir droit au remboursement de l'indemnité de 0,52 \$ / km pour le retour, il faut assister à la formation et l'avoir compléter en totalité.

(4) Toute personne qui suit une activité hors de sa région de domicile alors que la formation est disponible dans sa région, peu importe l'horaire et la date prévue, recevra au plus le remboursement des incitatifs d'une personne qui parcourt une distance de 249 km (aller).

# PLUS FORTS FORMÉS

FORMATIONS  
+ de **500**  
GRATUITES

Inscrivez-vous à une activité  
de perfectionnement



**FIERS**

FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION

**ET COMPÉTENTS** .COM

EN COLLABORATION AVEC:

